



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE QUÉBEC**

Hôtel Travelodge Québec, le mercredi 24 avril 2019

Négociation dans le sciage: la patience a des limites!

PROJET D'ORDRE DU JOUR

**Tous les producteurs de bois de la région de Québec sont invités.
Cependant, seuls les délégués pourront voter.**

- 9 h** **Inscription des délégués ;**
- 9 h 30** 1. Mot de bienvenue par le président ;
2. Lecture et adoption de la procédure d'assemblée ;
3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour ;
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2018 ;
5. Message du président ;
6. Présentation et approbation du rapport d'activité 2018 ;
7. Présentation et approbation du rapport financier au 31 décembre 2018 ;
8. Nomination d'un auditeur indépendant ;
- * 9. Négociation de nouvelles ententes avec les scieurs ;
10. Divers ;
- 12 h** 11. Levée de la séance.

- *** Aux délégués du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, veuillez prendre note que la résolution # 1 - **Commercialisation du bois destiné au sciage** du *Cahier des résolutions présentées à l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2019* sera soumise pour étude à l'item # 9 du projet d'ordre du jour à la fin de la présentation sur la Négociation de nouvelles ententes avec les scieurs.